

Appel à projets : laboratoire en arts littéraires

Maison de la littérature

La Maison de la littérature¹ invite les auteur.trice.s et les artistes et collectifs en arts littéraires² professionnel.le.s à déposer un projet pour le laboratoire de création à l'hiver 2025. Deux types de projets sont admissibles, un seul projet sera retenu dans l'un ou l'autre des volets.

Volet 1 – développement d'une compétence connexe avec mentorat

Ce volet vise à permettre aux auteur.trice.s et aux artistes professionnel.le.s de se familiariser avec une discipline ou une activité à la fois essentielle et complémentaire à leur démarche en arts littéraires.

Les projets soumis doivent comprendre l'exploration ou le développement d'une compétence complémentaire à la démarche d'écriture (voix, mouvement, projection, conception lumière, mise en scène, etc.) et cibler une personne-ressource habitant la grande région de Québec à titre de mentor.e ou de formateur.trice.

Dans le cadre de ce volet du laboratoire de création, la Maison de la littérature offrira :

- L'accès à son studio de création pour toute la période du laboratoire (deux semaines, du 10 au 23 mars 2025)
- Un soutien technique
- Des fonds jusqu'à concurrence de 1000 \$ (plus taxes si applicables) pour les honoraires d'un.e mentor.e ou d'un.e formateur.trice pour un accompagnement ou des séances d'atelier privé
- Une sortie de laboratoire permettant de partager le fruit de la démarche au public (22 ou 23 mars 2025)
- Une compensation financière de 1500 \$ (plus taxes si applicables) pour le ou la candidat.e.

Volet 2 – projet de création

Ce volet vise à permettre aux auteur.trice.s et aux artistes et collectifs en arts littéraires professionnel.le.s de travailler à la création d'une œuvre dans le domaine des arts littéraires.

¹ Gérée par l'Institut canadien de Québec, la Maison de la littérature est un centre de rayonnement et de diffusion de la littérature qui abrite à la fois une bibliothèque publique, une collection de littérature québécoise, des cabinets d'écriture, un atelier BD, un studio de création, une résidence d'écrivain.e.s, un salon de lecture, un espace d'exposition temporaire ainsi qu'une scène littéraire proposant une programmation variée. Afin d'offrir au public une grande diversité d'activités et de spectacles, la Maison de la littérature s'intéresse à la production de différents projets littéraires aux formes multiples.

² « [L]es arts littéraires et les arts de la parole sont d'abord et avant tout des créations hors le livre. Puisqu'il s'agit d'art, ces œuvres doivent nécessairement comprendre un travail de création à partir du langage littéraire, qu'il soit écrit ou oral. [...] Les arts littéraires et les arts de la parole prennent diverses formes et peuvent être appréciés dans différents cadres et formats. [C]'est l'intention derrière les œuvres qui, au final, les distingue. La pratique littéraire doit toujours être au centre de l'œuvre. » Pour plus de détails, consultez la *Nomenclature des arts littéraires et des arts de la parole*: https://www.rapail.ca/wp-content/uploads/2023/03/RAPAIL_Nomenclature-des-arts-litteraires-et-des-arts-de-la-parole_Mars-2023_Web.pdf

Dans le cadre de ce volet du laboratoire de création, la Maison de la littérature offrira :

- L'accès à son studio de création pour toute la période du laboratoire (deux semaines, du 10 au 23 mars 2025)
- Un soutien technique
- Une sortie de laboratoire permettant de partager le fruit de la démarche au public (22 ou 23 mars 2025)
- Une compensation financière de 2500 \$ (plus taxes si applicables) pour le ou la candidat.e ou le collectif

Critères d'admissibilité :

- Être un.e auteur.trice ou un.e artiste ou collectif en arts littéraires professionnel.le confirmé.e ou de la relève
- Désirer intégrer une activité complémentaire à l'écriture dans sa démarche ou réaliser un projet de création en arts littéraires (littérature hors le livre)
- Être disponible du 10 au 23 mars 2025 inclusivement
- Avoir déposé son dossier au plus tard le dimanche 6 janvier 2025

L'appel est ouvert aux auteur.trice.s, artistes et collectifs de l'extérieur de la ville de Québec, mais il est à noter que le transport et les frais de séjour ne pourront être pris en charge par la Maison de la littérature.

La sélection du projet retenu sera effectuée par l'équipe de la Maison de la littérature.

Cette dernière encourage les candidat.e.s en situation ou à risque d'exclusion, sous-représenté.e.s, venant de groupes minoritaires ou vivant avec des limitations fonctionnelles, à proposer un projet.

Critères d'évaluation

- Clarté et pertinence du projet
- Incidence possible sur le cheminement artistique
- Cohérence du projet dans la démarche
- Réalisations passées

Contenu du dossier à déposer

- Identification claire du volet pour lequel le projet est déposé
- Description du projet (3 pages maximum) comprenant une section sur la motivation et les différents objectifs visés
- Biographie et CV du ou de la candidat.e ou des membres du collectif
- Lettre d'intention de la personne-ressource identifiée (pour le volet 1)
- Liens audio ou vidéo de projets précédents, s'il y a lieu

Pour toute question et pour le dépôt des dossiers, écrire à programmation@maisondelalitterature.qc.ca